

## Choisir un stagiaire pour son projet à l'étranger

L'ESTIA prévoit dans le parcours de formation de ses élèves, un déplacement obligatoire de 3 mois, en 2<sup>nd</sup>e année, dans un environnement culturel différent. Cette mobilité à l'internationale peut se faire au choix, dans une université étrangère, via une mission humanitaire ou en suivant un stage dans une entreprise. **Si vous avez des projets nécessitant des ressources qualifiées et compétentes, n'hésitez pas à nous transmettre vos besoins.**

Le stage dure 3 mois, de début mars à fin mai 2018

Entreprise : tous types d'entreprises commerciales et industrielles

Sujet : projet technique pluridisciplinaire, au sein d'une équipe

Contacteur : « [Cliquer sur Nous Contacter](#)

**Convention** : le stage fera l'objet d'une convention entre l'entreprise, l'étudiant et l'ESTIA. Cette convention doit respecter la réglementation en vigueur du pays d'accueil. Elle doit être impérativement remise et signée par les parties prenantes avant le départ à l'étranger.

**Rappel** : *les conditions de transport, d'hébergement et de gratification sont liées à la réglementation en vigueur du pays d'accueil et d'une négociation entre l'entreprise et l'étudiant.*